



Contrat professionnalisation

Par Rose56

Bonjour,

Je suis âgée de 32 ans et je vais commencer un contrat de professionnalisation. J'ai entendu dire que le salaire d'un contrat pro est presque l'intégralité du smic brut. Sur le cerfa envoyé à l'ocpo c'est indiqué que mon salaire brut sera de 1747,20. Quel sera mon salaire net ?

Cordialement

Par kang74

Bonjour

Donc vous allez être payé au SMIC .

Il est impossible de vous donner le montant en net : les cotisations, avantage en nature, et prélèvement sont variables selon le salarié , l'entreprise etc ...

Contrairement au contrat d'apprentissage, le contrat pro n'est pas exonéré de cotisations salariales .

Par Isadore

Bonjour,

Le montant indiqué est celui du SMIC brut. A titre indicatif, le SMIC net indiqué par le gouvernement est de 1 383,08. Mais comme le dit Kang, cela va varier selon les cas.